

Incidents et retards : le ras-le-bol de l'ANBUT

Dans notre précédente édition, nous avons évoqué les retards de plus en plus fréquents constatés sur la ligne ferroviaire Paris-Nevers. On aurait en effet tendance à penser que ce phénomène ne se produit que sur le reste du réseau régional, soumis au régime du cadencement depuis décembre dernier.

Mais les mêmes faits se produisent sur la ligne Paris-Nevers, notamment le 6 avril dernier, alors que le cadencement y est en vigueur depuis plusieurs années et que les régions Bourgogne et Centre ont accepté de renouveler le matériel roulant à grands frais pour mettre un terme aux incidents et aux retards.

L'ANBUT (Association Nivernais-Berry des usagers du train) souhaite apporter des précisions après les problèmes rencontrés le 6 avril. Dans un communiqué, elle rappelle que certains de ses adhérents ont fait la grève de présentation des titres de transport pendant deux mois.

Ils espéraient « *obtenir une compensation financière pour tous les préjudices subis depuis le début de l'année 2012 (20 h de retard tous trains confondus)* ». Mais leur demande, adressée par courrier au président de la SNCF, Guillaume Pépy, a reçu une fin de non-recevoir.

Il leur a été répondu : « *des éléments indépendants de notre volonté (météo, incidents externes à la SNCF) et en dehors du cadre prévu de toute indemnisation, ont perturbé la régularité des trains de la relation Intercités Paris-Nevers, notamment durant les mois de janvier et février 2012* ». Et de préciser qu'un plan de redressement a été mis en place depuis le début de l'année et « *commence à porter ses fruits* » puisque près de 90 % des trains arrivent avec un retard inférieur à 10 minutes...

Mais constate l'ANBUT : « *depuis les retards s'accumulent, et ce en trois jours (30 minutes pour le 5911 mardi 10 avril, et une heure le mer-*

credi 11 avril ; 50 minutes pour le 5900 vendredi 13 avril). Que de vies professionnelles et familiales gâchées, épargnons-nous de faire le calcul sur un an.

En bref, ce sont des usagers, à bout, délaissés, excédés qui continuent malgré tout à payer leurs abonnements et qui pensent que seule la justice pourrait éventuellement les entendre en poursuivant la SNCF pour tous les préjudices subis et qui se tournent vers leurs élus de région pour leur demander de les aider à se faire entendre face à une SNCF où le mot « clients ou usagers » n'a plus aucun sens ».